LES INEGALITES SOCIALES



Parti Socialiste

Coll. Fondation Jean Jaurès

● *La France terre d'inégalités... C'est bien ce que révèle la réalité quotidienne. Pour les socialistes, l'injustice n'est pas le fruit du hasard ou de la fatalité. Elle est le produit d'un système et d'une politique qu'ils récusent.*

Inégalités devant l'argent, la consommation, la fiscalité, la santé, les loisirs, la culture... Le dossier est accablant.

● *Cette brochure est à la fois un instrument d'information et un outil de propagande. Elle a été rédigée, sous la responsabilité du Secrétariat National du Parti chargé des Affaires Sociales, par une équipe de camarades, animée notamment par Dominique Martin.*
Nous pensons qu'elle peut être utile pour tous les militants du Parti, s'il est vrai que la dénonciation des inégalités et la lutte pour la justice sociale sont des thèmes permanents de l'action des socialistes.

Pierre Bérégovoy
Secrétaire National
aux Affaires Sociales

Jean-Paul Bachy
Assistant au Secrétariat National

LES INEGALITES

LA FRANCE, TERRE D'INEGALITES
SITUATION GENERALE
ARGUMENTS ET RISPOSTES
PROPOSITIONS.

« Bénéficiaire » d'un système économique fondé pour l'essentiel sur le libéralisme, la propriété privée et la recherche du profit, la France est l'un des pays occidentaux qui présentent les plus fortes inégalités de développement, les plus grandes disparités sociales, les injustices les plus notoires dans l'affectation des crédits publics.
Pour gagner leur vie, pour se nourrir, se loger, se soigner, se distraire, pour s'épanouir à l'école, en famille, au travail, pour se faire entendre comme citoyens, administrés ou justiciables, les Français sont et restent profondément inégaux. Plus inégaux d'ailleurs que dans la plupart des pays développés : la France est une championne de l'inégalité.

CES INEGALITES SE TRANSMETTENT D'UNE GENERATION SUR L'AUTRE

Aux enfants des uns, le stimulant permanent d'un milieu culturel évolué, les leçons particulières, les loisirs diversifiés, les filières nobles de l'enseignement... et la promesse d'un héritage conséquent.
Aux enfants des autres, le handicap des logements surpeuplés et des vies familiales troublées, le manque d'émulation culturelle, le coût excessif des études, l'enseignement au rabais et l'entrée dans la vie sans argent, ni diplôme.
Les inégalités sociales déteignent d'une génération sur l'autre : l'inégalité des conditions des parents crée l'inégalité des chances des enfants ; laquelle perpétue l'inégalité des conditions.

INEGAUX A CAUSE D'UN SYSTEME SOCIAL

Qui est responsable des inégalités sociales ? Ceux auxquels elles profitent le plus : les grands capitalistes. Ils plient l'activité des hommes aux règles d'un jeu social qui les avantage, — il porte du reste leur nom : le capitalisme —, et qui postule l'inégalité.
Ces règles sont la monarchie patronale dans l'entreprise, les cloisonnements hiérarchiques multiples y compris dans l'éventail des revenus (car il faut diviser pour régner), la recherche exclusive du profit (sans considération pour l'intérêt des travailleurs, des consommateurs ou de la collectivité), la concentration par la concurrence (d'autant plus sauvage qu'elle s'exerce sur de plus faibles), la neutralité, voire la dégressivité des transferts sociaux et fiscaux (notamment sur le capital et les successions), la ségrégation et la sélection scolaires.
Le capitalisme secrète les inégalités. Mieux il en vit. C'est, par nature, un système fondé sur l'injustice.
Il s'efforce de masquer cette réalité en avançant un certain nombre d'arguments. Ils sont souvent contradictoires, et il est aisé de les réfuter.

COMMENT REFUTER LES ARGUMENTS SIMPLISTES DU POUVOIR

● **1er argument**
— La démocratie politique a supprimé les privilèges en réalisant l'égalité devant la loi :
« Tous le monde vote »
« Tout le monde peut poursuivre des études »
« Tout le monde peut faire valoir ses mérites »
« Les revenus sont à la mesure des capacités des individus ».

En fait :
— Le pouvoir en place possède des moyens considérables (propagande, contrôle de l'information, appui des puissances d'argent), en vue de manipuler la liberté d'opinion. Il n'y a pas « démocratie », mais simulacre de démocratie.
— La culture, comme le patrimoine financier, se transmet de façon héréditaire. Les couches les plus défavorisées en sont écartées. Combien y a-t-il de fils de paysans ou d'ouvriers à l'Université ?
— La distribution des revenus reste profondément inégalitaire, parce qu'elle est manipulée par des castes de privilégiés qui s'appuient sur un droit injuste pour justifier l'accaparement des bénéfices à leur seul profit, et faire payer à la grande masse les fruits de la spéculation.

● **2ème argument**

— Il y a des inégalités, mais toute société est inégalitaire par essence :
« Il y aura toujours des riches et des pauvres »
« Il y aura toujours des patrons et des salariés »
« Il y aura toujours des gens qui gouvernent et d'autres qui obéissent »
« La culture est affaire de don personnel ».

En fait :
— Les différences de revenus ne sont pas une donnée de nature : elles sont l'expression de mécanismes bien précis qui, à partir d'une certaine distribution du pouvoir **organisent et maintiennent la discrimination.**
— Le pouvoir ne se confond pas avec le commandement : les « petits chefs » ne sont que les larbins de « grands patrons » dont le pouvoir peut se manifester sous des formes différentes (libérales ou autoritaires), mais reste fondé sur une exploitation essentiellement économique.
— Les gouvernements conservateurs et « bourgeois » perpétuent, en fait, la subordination du plus grand nombre à une classe bien définie, toujours la même depuis la révolution industrielle. Quant au mode d'exercice de l'autorité, à tous les niveaux (Etat, entreprises, collectivités locales) il empêche les individus comme les groupes sociaux de prendre en charge leur propre destin et les soumet à un ordre hiérarchique préétabli où s'exerce librement le jeu des influences et des pressions privées.

● **3ème argument**

— Les gouvernements conservateurs ont autant le souci de la « justice sociale » que les gouvernements de gauche, et ils sont souvent plus efficaces » :
« Grâce à l'élévation générale des revenus et au relèvement sensible des bas salaires, les classes, jadis défavorisées s'intègrent aujourd'hui à la société de croissance ».
« Les gouvernements poursuivent une lutte active contre toutes les discriminations fondées sur le sexe, l'âge, la nationalité ».
« On prend sans cesse des mesures pour tendre à une meilleure égalisation des chances et des conditions de vie : prestations sociales, aide aux vieux travailleurs, aux veuves, aux handicapés, etc... »

En fait :
— Les gouvernements conservateurs ne font du « social » que lorsqu'ils y sont contraints et forcés. Seules, les luttes et la pression populaire ont permis aux travailleurs d'arracher certaines conquêtes. Les progrès du droit du travail en France ont toujours été liés à des situations de rapports de force : Front Populaire, Libération, Juin 1968.

— Le capitalisme est inégalitaire par nature. Car, en perpétuant, voire en creusant les hiérarchies, il renforce le sentiment d'insatisfaction aux niveaux inférieurs. Créer artificiellement, **le besoin** est, en effet, une necessité pour le capitalisme, dont le développement est conditionné par l'accroissement de la demande sur le marché.
— En réalité, l'élévation des niveaux de vie ne fait que déplacer les inégalités structurelles — quand l'inflation ne ronge pas l'augmentation du pouvoir d'achat — ; la soi-disant « intégration » des classes défavorisées reste très inégale et ne se réalise qu'au prix d'une nouvelle aliénation dans la poursuite d'un certain standard de consommation.
— L'Etat pratique la politique de la carotte et du bâton (cf. statut des immigrés) et reste impuissant (scandale de l'apprentissage, inégalité des conditions d'emploi et de salaire féminins).
— Les « trains de réformes » sont l'expression d'une politique incohérente au jour le jour. Ils ne visent pas fondamentalement la suppression des inégalités ou donnent seulement des miettes aux plus marginaux. Ils répondent avant tout au souci démagogique de faire miroiter des lendemains qui chantent.
— Faute de s'attaquer aux mécanismes reproducteurs des inégalités on se condamne à « compenser », sans mettre en œuvre une politique de transfert cohérente :
parce que : l'inégalité des revenus a sa source dans la domination des puissances d'argent et dans la logique d'une croissance inégalitaire ;
parce que : l'inégalité devant le pouvoir est perpétuée par la domination des grands intérêts privés dans l'entreprise et la complicité des pouvoirs publics.

CE QUE VEULENT LES SOCIALISTES

Les objectifs du développement national ne seront plus déterminés confusément par la recherche du profit maximum, mais par une triple finalité :
— poursuite d'un développement équilibré
— égalisation des niveaux et des conditions de vie
— recherche d'une meilleure qualité de la vie.
Equilibrer le développement implique un effort particulier, pour la France pauvre et les régions en difficulté qui recèlent un potentiel de croissance. Eviter l'exode rural et la congestion. Faire en sorte que les migrations soient acceptées et aidées. Affecter une plus grande part du profit national à l'aménagement du territoire, sélectionner les aides de l'Etat pour qu'elles favorisent les mutations nécessaires sans pour autant grossir le capital social des sociétés privées. Pratiquer une politique plus équitable et plus ambitieuse en matière d'équipements collectifs. Il faut passer dans ce domaine de 5 % du produit national à 8 ou 10 %.

Egaliser les niveaux de vie, d'abord, en réhabilitant le travail ouvrier et en augmentant davantage les revenus des travailleurs que ceux des catégories aisées de la Nation.
La justice fiscale, la lutte contre la fraude permettraient, en augmentant notablement les ressources de l'Etat, d'améliorer à la fois les équipements publics et les ressources des plus défavorisés — vieillards notamment.
L'impôt sur le capital, la municipalisation des sols, la lutte contre la spéculation foncière, autant de moyens pour améliorer les finances des collectivités, éviter les scandales les plus criants, et supprimer les privilèges les plus archaïques.
Le droit à l'emploi, le droit au logement, le droit à l'instruction, le droit à la culture, le droit au loisir doivent être reconnus.
L'amélioration des conditions de vie et de travail est, en effet, tout aussi importante que l'accroissement de la consommation et des revenus.
La société actuelle autoritaire, centralisée, fortement hiérarchisée, ne permet ni une bonne gestion des choses, ni l'épanouissement des personnes.
En misant la domination des puissances d'argent sur la vie économique par la nationalisation des grands trusts et la planification démocratique, en brisant le monopole du pouvoir étatique, en redonnant vigueur aux structures démocratiques au niveau régional et communal, en brisant de façon parallèle le monopole du pouvoir dans l'entreprise, on rendra aux citoyens la responsabilité de leur destin politique et aux travailleurs, quelle que soit leur qualification, leur dignité dans le partage des tâches comme dans celui des revenus.

L'INEGALITE DEVANT L'ARGENT

LA CONCENTRATION DES PATRIMOINES

Aucun indice exact ne permet d'évaluer l'échelle des richesses. Point n'est besoin d'invoquer les quelques immenses fortunes de magnats américains (15 milliards de F.) pour donner une idée du décalage entre les bénéficiaires de la seule allocation vieillesse minimale (220 F par mois) et les grandes familles détentrices d'actions.

Et la diffusion du capital ?
— 4 000 000 de Français possèdent des actions ou des obligations soit 1 sur 12.
— Renault a distribué 542 000 actions (4,5 % du capital). Chaque salarié a reçu 1 420 F en moyenne en action.
— La participation (ordonnance de 1967) : 2 169 384 salariés bénéficiaires, 353,71 F par an en moyenne (selon les accords enregistrés au 1.12.70). Du trompe l'œil, des miettes !
— Parce que **le capital est en réalité très concentré :**
5 % des ménages possèdent 40 % du patrimoine national, alors que 10 % des ménages perçoivent environ 30 % des revenus.

Des patrimoines deux fois plus concentrés que les revenus !
— Parce que le **pouvoir appartient à ceux qui détiennent la grande part du gâteau,** non à ceux qui mangent les miettes de la participation.

PETIT ANNUAIRE DES GROSSES FORTUNES

Au sommet : un cercle étroit de gros capitalistes. La fortune de Boussac, par exemple, est évaluée à 400 millions de francs lourds celle des Rotschild, rien qu'en France, à 500 millions de F.
Au travers de participations financières, souvent complexes et discrètes, ils possèdent, ou contrôlent des empires : tel Floirat dans l'électronique (Matra, Compagnie Française de Télévision), la presse (Europe 1, Télé Monte-Carlo), les disques, l'hôtellerie, l'agriculture, les transports, l'immobilier ; tel Dassault, dans l'aviation, l'électronique, la presse (Jours de France), l'immobilier, la banque.
Et d'autres encore : les grandes familles, avec Gillet, Desmarais, Schneider, Cavalier, de Wendel, Bettencourt ; la haute banque avec Mirabaud, Hottinger, Vernes, Mallet, Neuflize ; les grands financiers ou industriels, avec Beghin, Michelin, Prouvost, Peugeot, Ricard, Bleustein Blanchet.
Et d'autres, moins célèbres : Bataille (Poclain), Willot (Agache Willot), Guichard (Casino), Alphandery (Cofimeg), Fournier (Carrefour), Mantelet (Moulinex), Blanchet (Télémécanique), Nielson (Presses de la Cité), de Roquemaurel (Hachette), Fabre (Chargeurs Réunis), Delorme (Air Liquide), Pavin de Lafarge (Ciments Lafarge) etc...

LA REPARTITION GLOBALE DES REVENUS

— Près des deux tiers des Français disposent ensemble d'un tiers à peine du revenu global :

	Proportion dans la population	Proportion dans les revenus des ménages
● Petits et moyens salariés (80 %)	62 %	38 %
● Hauts salariés (20 %)	15 %	29 %
● Non salariés	23 %	33 %

— L'inégalité est flagrante entre salariés et non salariés.
— Parmi les salariés, les 20 % les mieux payés gagnent à eux seuls 43 % des salaires (contre 36 % en Grande Bretagne et en Allemagne), c'est-à-dire que :
— le 1/7ème des citoyens (les hauts salariés) reçoivent entre le 1/4 et le 1/3 du revenu national.

LA HIERARCHIE DES REMUNERATIONS

De quelque façon qu'on analyse la situation, la France se distingue nettement des autres pays.

— **Les « salaires » des grands cadres :** Un Directeur général perçoit, par an, en moyenne, de 114 000 F (5 à 27 millions de chiffre d'affaire) à 253 000 F (550 à 825 millions de chiffre d'affaire).
En taux nets annuels :

France	Allemagne	Italie	Suède
173 000	151 000	135 000	85 000

Pendant ce temps, plusieurs centaines de miliers de personnes âgées n'ont guère plus de 3 000 F par an.

— **L'échelle des revenus individuels mensuels** (moyenne hommes)

cadre supérieur	5 885 F
cadre moyen	2 985 F
employés	1 712 F
contremaîtres	2 417 F
ouvriers	1 411 F
apprentis	529 F
personnel de service	1 233 F

(source I.N.S.E.E. 1972)

soit une échelle cadre supérieur/ouvrier, 1 à 4.
Mais, si l'on ventile par catégories :

- Un cadre supérieur gagne à peu près six fois plus qu'un **ouvrier non qualifié** (contre 3,5 en Grande Bretagne et en Suède ; 2,4 fois aux Etats-Unis).
- Si l'on intègre à cette échelle les échelons les plus élevés :

Un Directeur général gagne 10,7 fois plus en moyenne qu'un ouvrier, un directeur d'usine 7,2 fois plus :

	Directeur général	Directeur d'usine	Cadre Supérieur	Ingénieur	Contre-maître	Ouvrier
France	10,7	7,2	4,6	3,9	2,26	1
U.S.A.	7,8	5,2	3,3	2,8	2,17	1

(Source : étude du C.E.R.C.)

— **La hiérarchie des revenus nets**
Il est difficile de faire une estimation précise des extrêmes. Toutefois, selon les renseignements fournis par l'administration fiscale :
En 1969, 2 469 contribuables ont déclaré un revenu imposable d'environ 60 000 F, en moyenne :
Si l'on compare un revenu maximal moyen (85 000 F par mois) avec un revenu minimal (220 F au titre de l'allocation vieillesse), on obtient :
avant impôt : 1 à 400
après impôt : 1 à 210.
L'écart réel est sans doute largement plus grand.

— **L'échelle des revenus des ménages.**
Les revenus individuels doivent certes être pondérés par ceux des ménages. Mais l'écart n'est guère différent.

Parmi 71 % des ménages constituant la proportion de ménages salariés, on observe une hiérarchie de l'ordre de 1 à 20 dans les revenus (source INSEE 1968). Encore faut-il remarquer que les chiffres portent sur les revenus moyens, les revenus des personnes non actives (les plus faibles) n'étant pas pris en compte.

LES BAS SALAIRES

On pourra toujours relativiser les extrêmes. Mais où se situe la grande masse ? A un niveau qui devrait faire déchanter les apôtres de la société d'abondance :

— plus d'un tiers des salariés gagnent moins de 1 200 F par mois.
— le second tiers se situe entre 1 200 et 1 725 F.
— 800 000 personnes (sur 13 millions de salariés du secteur privé) gagnent plus de 3 450 F.

LES DISCRIMINATIONS

Elles sont nombreuses et viennent aggraver les excessives distortions entre niveau de qualification ; nous citerons :
— **Le sexe.** Un écart entre hommes et femmes allant de 26 à 34 %. Jusqu'à 56 % dans le textile.
Mais de combien d'autres manières s'exprime la discrimination !
— **La nationalité.** Les immigrés, surtout récents, sont les plus frappés. Ils cumulent pour ainsi dire tous les désavantages.

L'EVOLUTION DES REMUNERATIONS

Les salaires ont augmenté et les gouvernements successifs de la 5ème République ont du prendre des mesures.
— Relèvement des basses rémunérations (bond du S.M.I.C. en 1968).
— Suppression des abattements de zone.
— Resserrement de fait des gains des cadres depuis quelques années.

Mais :
— Les évolutions importantes s'obtiennent en fait sous la pression sociale (mai 1968). Rien n'est obtenu sans lutte.
— Les inégalités structurelles subsistent indépendamment même de la course au maintien, voire à l'augmentation du pouvoir d'achat. En dix ans, de 1952 à 1962, les courbes d'augmentation des rémunérations des catégories socio-professionnelles sont restées parallèles : **le niveau de vie augmente, mais le fossé ne fait que se déplacer.**

LES TRANSFERTS SOCIAUX

On vante le rôle égalisateur des prestations sociales. Qu'en est-il au juste ?

Les prestations sociales
En valeur moyenne par tête en 1970 : 2 470 F.
Comment sont-elles distribuées ?
— Les prestations augmentent le revenu mais perpétue l'inégalité ; exemple : **la maladie.**
Le ticket modérateur est le même pour les familles gagnant moins de 1 200 F par mois et les P.D.G. gagnant 253 000 F par an.

Résultat : Un cadre supérieur dépense 78 % de plus que l'ouvrier pour sa santé.
Un ménage disposant d'un revenu de 50 000 F dépense 53 % de plus qu'un autre n'ayant que 6 000 F (enquête INSEE).
C'est la redistribution à l'envers !

— **Le pouvoir d'achat des prestations familiales** ne cesse de se dégrader.
Alors que le salaire horaire a augmenté de 46,1 % de 1959 à 1969, le pouvoir d'achat des prestations familiales :
— pour les familles de 2 enfants (71 %) a diminué
— pour les familles de 3 enfants (15 %) se situe au même niveau qu'en 1958 après avoir connu une légère hausse.
— pour les familles de plus de 5 enfants il n'a connu qu'un progrès de 8,8 % en 10 ans du fait de la hausse des prix.

L'INEGALITE DEVANT L'IMPOT

L'IMPOT SUR LES REVENUS

L'impôt sur le revenu représente près de 20 % des impôts de l'Etat. Mal supporté, mal compris, il est profondément inéquitable et révèle, sous les apparences purement techniques, la complicité de l'Etat au profit de la classe dominante.
L'impôt progressif sur le revenu se veut un instrument de redistribution. Malheureusement, les gouvernements actuels ont bien édulcoré le principe de la progressivité.
— Le barème des tranches d'imposition n'a pratiquement pas varié depuis 10 ans : 6 millions de ménages sont devenus contribuables sans bénéficier pour autant d'une progression du pouvoir d'achat.
— Le système du **quotient familial,** juste pour les revenus bas et moyens favorise les familles aisées, qui, en plus, sont les grandes bénéficiaires de l'évasion fiscale :

Economie réalisée par :

	1er enfant	2e enfant	3e enfant
Couple ayant 260 000 F. rev. imp.	8 132 F.	8 133 F.	7 062 F.
Couple ayant 12 000 F. rev. imp.	235 F.	145 F.	145 F.

Moralité : Gagnez plus d'argent ou ayez moins d'enfants.

La redistribution est plus faible qu'on ne le croit :

Une récente étude de la rue de Rivoli montre que la redistribution due au prélèvement par le jeu de l'impôt direct est plus faible proportionnellement pour les hauts revenus. Voici quelques indices sortis de l'étude qui témoignent de l'évolution :

	avant impôt	après impôt
Cadres supérieurs et professions libérales	309	290,8
Patrons de l'industrie et du commerce	243	237,3
Ouvriers	77	90,2

L'impôt direct n'opère en moyenne que de légers transferts.
Si l'on compare les extrêmes réels, on obtient pour les très hauts revenus une réduction de 200 points :
1 à 500 avant impôt ; 1 à 300 après impôt ;

C'EST ENCORE ASSEZ POUR VIVRE !!!

Les plus bas revenus

Un salarié célibataire touchant, en 1970, 13 320 F par an (1 100 par mois) payait encore en 1971 un impôt d'un montant de 787 F pour l'année.
Si on exonérait totalement d'impôts sur le revenu les quatre millions de foyers français les moins imposés (disposant d'un revenu annuel de moins de 10 000 F), soit 50 % environ des Français, l'Etat ne perdrait que 2 % des ressources.

LA FRAUDE ET L'EVASION FISCALE

Si la fiscalité sur les revenus corrige peu les inégalités, les perpétue plutôt lorsqu'elle ne les accentue pas directement, c'est parce qu'elle est manipulée

Revenu imposable en 1969	Nombre de contribuables
de 100 010 F à 200 000 F	43 179
de 200 010 F à 300 000 F	6 156
de 300 010 F à 500 000 F	2 700
au-dessus de 500 000 F	1 241

Le fait que 53 276 contribuables seulement (0,3 % des personnes actives) aient déclaré un revenu imposable égal ou supérieur à

100 000 F en 1969, pose tout le problème de l'évasion fiscale, légale ou non. Le Ministère des Finances s'est toujours refusé à indiquer l'appartenance socio-professionnelle de ces 53 276 contribuables.
Et qui ne paie pas ? Plus souvent qu'on ne le croit, ceux que la légalité encourage à frauder.

Exemple : La moyenne des bénéfices commerciaux et industriels imposables s'établit seulement à 1 250 F par mois et celle des bénéfices non commerciaux à 1 500 F par mois.

— D'après une étude du C.R.E.C., l'hôtellerie française dissimulerait à peu près 42 % de ses ressources, certains hôtels une étoile jusqu'à 85 %. Mais la fraude n'est-elle pas généralisée ?

— Certes, la sous-évaluation est générale.

— Mais précisément **l'inégalité devant la fraude** est très révélatrice :

	ouvriers	**cadres**	**indépendants non agriculteurs**	**exploitants agricoles**
Ecarts réalisés par l'évasion	3 %	10 %	47 %	78 %

La lutte contre la fraude est-elle utopique ?

— Elle n'est pas facile mais un certain nombre de moyens (réforme de l'administration fiscale, pression morale) peuvent être mis en place

— Elle est beaucoup plus simple si l'on s'attaque aux **possibilités d'évasion légale** offertes par la législation actuelle.

LE SCANDALE DE L'AVOIR FISCAL

C'est le cas le plus net de l'évasion fiscale légalement autorisée. Alors que le système du forfait, générateur de sous-évaluation, peut être excusé dans une certaine mesure par la difficulté technique de contrôler le montant exact des revenus des professions indépendantes, l'avoir fiscal procède d'une logique parfaitement cohérente dans une optique capitaliste. C'est la **prime à la thésaurisation de classe.**

Le prétexte

— Les dividendes des actions des sociétés sont frappés à la source (50 %). Il serait injuste de ne pas en tenir compte ensuite dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

Pure question technique, puisque comme l'a dit si bien Monsieur Giscard d'Estaing :

« l'avoir fiscal va de soi à condition de le rebaptiser dividende retenu à la source ».

« C'est un encouragement au placement dans les actions françaises. Il est juste de favoriser l'épargne productive. » (10 février 1972).

Le malheur vient de ce que l'épargne ainsi dégagée ne s'investit pas nécessairement dans les placements productifs mais souvent dans la spéculation sur l'or, les terrains, les immeubles.

La réalité : Louis Vallon, député de la majorité et Rapporteur général du budget en 1966 décrivait la loi sur l'avoir fiscal comme « inique et inefficace ».
— C'est un véritable transfert de la ponction fiscale des revenus du capital sur les revenus du travail : on renverse les principes de l'impôt sur le revenu.

Trois exemples

— Depuis 1965, un couple de salariés ayant deux enfants touchant 2 200 F par mois paie plus d'impôts qu'un même couple disposant d'actions produisant un revenu de 7 500 F.
— Un célibataire salarié gagnant 764 F par mois paie autant d'impôt qu'un célibataire vivant du revenu de ses actions de 2 600 F par mois.
— Et si votre revenu imposable est négatif après déduction de l'avoir fiscal, **le fisc paye la différence.**
Moralité : Plus on a d'actions, plus on s'enrichit, même avec le fisc !

LE POIDS DE LA FISCALITE INDIRECTE

Affronter directement les bénéficiaires de gros revenus demande un courage politique que nos gouvernements n'ont pas toujours eu. La taxation des gros revenus n'est pas séparable du rétablissement de l'équilibre entre les impôts sur le revenu et les impôts sur la consommation.

Quelques comparaisons

L'impôt sur le revenu joue un rôle beaucoup plus limité en France qu'à l'étranger : il a assuré, en 1971, 31,2 milliards de recettes sur 169 prévues par la loi de finances, soit 18 % des ressources de l'Etat.
Dans tous les autres pays, le pourcentage est plus fort :

Belgique	Allemagne	Gde-Bretagne	U.S.A.
40 %	50 %	+ 50 %	+ 50 %

Ceci explique en France la très forte proportion d'impôts sur la consommation (14 % du produit national brut, 82 % des recettes de l'Etat).

Une fiscalité indirecte source d'iniquité

— La dépense prélevée sur un petit revenu supporte la même charge fiscale qu'un gros.

Malgré ses taux différenciés, la T.V.A. opère en effet un prélèvement comparable sur la consommation des différentes catégories sociales :

Agricult.	Employés	Ouvriers	Cadres moyens	Cadres supér.	Profess. libérales industr.
12,7 %	15,7 %	16 %	16,4 %	16,5 %	17,3 %

Pourquoi les consommateurs de faible revenu ne bénéficieraient-ils pas à leur tour d'un **avoir fiscal** qui leur rembourserait une partie de l'impôt payé pour les biens de première nécessité ?

— Le régime de la T.V.A. permet aux entreprises de transférer la charge fiscale sur le consommateur, sous forme de majoration de prix. Aussi frappe-t-il principalement le travailleur à ressources fixes :

L'impôt sur le revenu représente en moyenne pour chaque contribuable de 0 à 8 semaines de revenus.

Il s'élève de 8 à 15 semaines si on y ajoute l'impôt sur la consommation.

— La fiscalité indirecte et principalement la T.V.A. représentent pour les grands capitalistes un moyen supplémentaire, soit de frauder, soit de consolider leurs privilèges :

La fraude : Plus les taux sont élevés, plus l'incitation est grande à ne pas déclarer les produits vendus.

Les privilèges : La manipulation des marges rendue possible grâce à la réduction du taux de T.V.A. à la production avantage les industriels ; les déductions de T.V.A. sont autant de primes à l'investissement offertes aux gros commerçants,

— Sous des aspects positifs indéniables (fraude difficile en général, neutralité économique, encouragement aux exportations, maniement rapide et efficace), la T.V.A. masque des utilisations démagogiques, telles les **réductions artificielles des prix** (cf diminution de la T.V.A. sur la viande de bœuf) : le ministre des finances ne fait que transférer sur les contribuables (en manque à gagner) le coût de l'inflation lié à la longueur des circuits de commercialisation.

CE QUE LE POUVOIR NE TAXE PAS... OU BIEN PEU

L'imposition des entreprises

— A priori, l'impôt sur les sociétés est élevé (50 % des dividendes) si on le compare à d'autres pays :

Suisse	35,04 %
Belgique	44 %
Allemagne de l'Ouest	43,11 %
Japon	37,10 %
Italie	20,68 %
Royaume-Uni	41,25 %

(Source : First national city bank)

Mais la taxation reste imparfaite tant qu'elle frappe non le **bénéfice réel,** mais seulement le « bénéfice net » : ainsi l'appréciation des frais généraux très libérale, l'exonération des plus-values en capital, le gonflement non contrôlé des rémunérations des P.D.G., permettent à de nombreuses entreprises de ne pas payer d'impôts en déclarant de faux déficits :
1/3 des entreprises françaises présentent des résultats déficitaires. la déduction fiscale ainsi obtenue s'élève à 120 % (I.N.S.E.E.)
Il en résulte bien souvent à la fois une **mauvaise gestion** (altérée par des dépenses sciemment improductives) et une tendance trop répandue à l'**autofinancement,** l'entreprise ayant tout intérêt à réinvestir au maximum afin de payer un minimum d'impôts.

L'imposition des plus-values

Dans le système français, à la différence de l'Allemagne, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, les plus values réalisées à l'occasion de la vente d'un bien ne sont pratiquement pas taxées.
Cest tout le problème de la **spéculation foncière et immobilière :** au moyen de laquelle en particulier s'édifient des fortunes hors d'atteinte de la pression fiscale.

L'imposition des patrimoines et de la fortune.

L'impôt sur la fortune est peu développé en France :
En pourcentage des recettes de l'Etat, il représente :

France	Belgique	Allemagne	Italie
3 %	6 %	5 %	10 %

— Il ne frappe le capital que s'il change de possesseur (héritage), sauf lorsque, comme jusqu'à une date récente, l'Etat accordait aux détenteurs le cadeau d'une exonération complète (rente Pinay). Encore la progressivité reste-t-elle faible. Paradoxalement les petites successions sont proportionnellement plus frappées que les grosses.
— L'impôt sur la fortune proprement dit se heurte certes à des difficultés techniques (évaluation des capitaux, de leur productivité, etc.) et son rendement ne doit pas être surestimé. Mais c'est avant tout la pression des détenteurs de richesse qui a jusqu'à maintenant écarté tout projet de taxation annuelle-même modique de la fortune (terrains, immeubles, signes extérieurs de richesse... etc).

UN SYSTEME FISCAL DESEQUILIBRE, INJUSTE : POURQUOI ?

— Parce que, contrairement aux apparences, la fiscalité n'est pas pure technique. **Elle est l'expression de choix politiques,** qui dans le régime où nous vivons sont nécessairement conservateurs, voire réactionnaires.

— Parce que les puissances d'argent et les lois de l'économie de marché axées sur la création du profit maximum imposent **un seuil à ne pas dépasser** dans la taxation des biens qui jouent un rôle décisif pour la survie du système (bénéfices, plus-values, capital rentable, fortune).

— Parce que la charge fiscale, bien qu'elle repose sur le plus grand nombre bien qu'elle affecte injustement les plus bas revenus proportionnellement plus que les autres, ceux des salariés plus que ceux des non-salariés, ceux du travail en général plus que ceux du capital, reste souvent mal comprise dans son principe, méconnue dans ses effets, indolore souvent là où elle est la plus inique (impôts sur la consommation) ou habillement manipulée par des exemptions déguisées (avoir fiscal).

— Parce que la fiscalité sous l'apparence d'une régulation des revenus poursuit une logique identique à celle qui s'exprime à travers la formation, et la distribution des revenus : puisqu'elle contrôle ces dernières, pourquoi la classe dominante, soutenue par les pouvoirs publics rendrait-elle par ponction fiscale les profits et les richesses accumulées qui sont la base de son pouvoir ?

Coll. Fondation Jean Jaurès

L'INEGALITE DEVANT LA CONSOMMATION LES LOISIRS, LA SANTE LE LOGEMENT

« Qui peut prétendre que la croissance économique n'a profité qu'aux riches ? » déclarait en février 1973 Monsieur Georges Pompidou.
Personne assurément, mais c'est bien là une des caractéristiques majeures du système capitaliste aujourd'hui : tantôt du fait du marché, tantôt grâce aux décisions gouvernementales, certaines mesures sont prises en faveur des défavorisés pour compenser partiellement **l'inégale répartition des fruits de la croissance.** Bien plus, le système capitaliste ne peut pleinement se développer qu'en contribuant, dans les économies développées du monde, à accroître le niveau de vie. Mais il n'atteint cet objectif — très imparfaitement d'ailleurs — qu'en maintenant, voire en creusant le fossé qui sépare les riches et les pauvres. **L'inégalité n'est donc pas seulement une des séquelles, mais le moteur même de la croissance capitaliste.**

DES INEGALITES MEME DEVANT L'ALIMENTATION

Que les cadres supérieurs ou les gros détenteurs d'actions bénéficient, en raison de leur revenu d'une supériorité du pouvoir d'achat, cela se conçoit aisément. Mais l'écart est souvent bien plus grand qu'on ne le pense. Ce qui paraît a priori révolu, c'est l'inégalité devant la **consommation alimentaire,** et pourtant force est de reconnaître que si les temps de la famine sont passés, le « panier de la ménagère » diffère sensiblement selon les catégories socio-professionnelles.

— Selon une statistique portant sur onze produits de consommation courante (source INSEE, la consommation alimentaire des Français en 1971), **l'échelle** des consommations est dans l'ensemble proportionnelle à la hiérarchie des catégories socio-professionnelles (salariés agricoles, ouvriers, cadres moyens, professions libérales et industrielles).

Exceptions : Le salarié agricole consomme deux fois plus de pâtes alimentaires et de sucre, trois fois plus de vin ordinaire que l'industriel.
— des produits peu chers, à fort taux de calories !
Mais en revanche, l'industriel consomme beaucoup plus d'aliments chers que le premier :
— deux fois plus de fruits
— deux fois plus de viande de bœuf
— deux fois plus de boissons non alcoolisées
— sept fois plus de plats préparés

La consommation du cadre moyen et de l'ouvrier sont en général intermédiaire.

Exemple : L'industriel consomme moitié plus de viande de bœuf et de fruit que l'ouvrier.

Plus on monte dans la hiérarchie sociale, mieux on se nourrit !
— **le contexte inflationniste accentue le déséquilibre structurel entre les budgets** des différentes catégories.
On sait traditionnellement que ce qui caractérise le budget des ouvriers, par rapport aux autres catégories sociales est la plus forte proportion de dépenses de **logement** et **d'alimentation.**

Budget type du manœuvre célibataire de la région parisienne (C.G.T. 15.4.1970)

Alimentation	259,41 F
Habitation	134,67 F
Habillement	97,81 F
Soins personnels	21,62 F
Blanchissage	40,07 F
Transports-congés	77,48 F
Divers	75,72 F
	706,78 F

Or, il ne fait aucun doute que la hausse des prix — surtout dans la période actuelle — est dûe en grande partie à une augmentation plus que proportionnelle du **prix des produits alimentaires.** La conséquence en est simple : ce sont les budgets les plus déterminés par la consommation alimentaire (donc les plus modestes) qui font les frais de l'inflation !

Revenu mensuel	Part consacrée à la consommation aliment	hausse des prix aliment	charges supplém. budget
1 000 F	35 %	12 %	4,2 %
5 000 F	15 %	12 %	1,8 %

Outre l'écart en volume (1 000 F - 5 000 F) on voit bien que l'inflation à travers la hausse des prix alimentaires pénalise plus que proportionnellement les revenus modestes : alors que la part des consommations non alimentaires dans leur budget est largement inférieure en chiffre absolu comme en chiffre relatif (65 % au lieu de 85 %) elle est réduite encore par un prélèvement plus important créé par l'augmentation du budget proprement alimentaire (écart 2,4 %),
— la fameuse correlation blocage des prix-blocage des salaires ne ferait que stabiliser l'inégalité. En fait, ce sont toujours les classes modestes qui supportent la hausse des prix des produits de première nécessité.

LES DEPENSES NON ALIMENTAIRES

Elles sont la conséquence directe de l'inégalité des revenus.
— S'il est vrai que la part consacrée à la consommation alimentaire décroît :
Le pain représentait 25 % des dépenses de l'ouvrier célibataire en 1830 ;
Il représente 2 % en 1973.
La part de l'alimentation correspondait à 35,25 % du budget des ménages en 1962. Elle représente 31,71 % en 1967.
— S'il est vrai que les gens en moyenne s'alimentent plus et mieux.
— Le décalage se déplace vers les consommations non alimentaires

	employé	cadre supérieur
Budget alimentaire	100	143
Budget non alimentaire	100	216

(source Etudes et conjonctures Nov. 1967).

— Ce sont précisément les consommations où s'exerce le plus la liberté de choix, l'affirmation du goût que l'inégalité d'accès est la plus flagrante :

Ecart entre les plus et les moins fortunés
Estimations de l'INSEE

achat de disques et de films	1 à 27
téléphone	1 à 20
vacances	1 à 16
aide ménagère	1 à 18
spectacles	1 à 15
achat d'automobiles	1 à 12

On voit clairement que l'inégalité croît à mesure que la dépense s'avère la moins immédiatement nécessaire. Elle est en rapport avec la dimension des budgets, mais reflète aussi les habitudes sociales acquises par chacune de ces catégories. Elle atteint des **proportions insoupçonnées :**

— au moment où l'on vante l'accès des ouvriers au confort et au loisir, on remarque que le **niveau de confort et de loisir** pour les cadres supérieurs et professions libérales croît prodigieusement (écart de 1 à 22 pour les vacances !)

— « l'embourgeoisement » des classes modestes dont on vante tant les effets est en réalité toujours en retard sur l'élévation du standard de la classe la plus favorisée, et toujours payé au prix d'un **plus large endettement** (effet du décalage entre la démultiplication des besoins et le niveau réel du revenu).

LES LOISIRS

Au moment où les vacances se généralisent, il faut encore remarquer que **53 % des Français ne partent pas en vacances,** car les progrès du tourisme social ne vont pas de pair avec la croissance des besoins quand bien même le coût en devient plus facilement accessible.
Dans le budget de l'Etat pour 1974, la part laissée à la réalisation d'opérations de Tourisme Social est de l'ordre de 25 millions ; ce qui, à raison d'une aide financière de 25 % aux associations — ce qui constitue pourtant un minimum —, leur permettra de réaliser environ 4 000 lits, c'est-à-dire de recevoir environ 20 000 personnes, soit 1 /000e de la population active.

— Les loisirs autres que le repos pur et simple ont une faible part dans la vie des travailleurs manuels. Chez Renault, 1 /3 du personnel de Billancourt et 1 /4 du personnel du Mans avouent ne s'intéresser à aucune activité en dehors du travail. Chez les travailleurs immigrés de Renault, 42 % considèrent le sommeil comme leur meilleure détente et 67 % n'ont aucune activité en dehors du travail (CREDOC : Nouvel Observateur 27 /9 /1971).

— Plus de la moitié des femmes mariées ayant un enfant travaillent. Travaillent aussi, plus du quart de celles ayant 2 enfants ou plus Quel temps de loisir leur reste-t-il après cette double journée ? Beaucoup ne peuvent s'offrir les services d'une femme de ménage : les familles de salariés gagnant le moins dépensent pour « l'aide ménagère » 18 fois moins que celles gagnant le plus.

LA SANTE

Si la société capitaliste n'ignore pas la nécessité de sauvegarder la santé de l'homme, car elle a besoin de producteurs et de consommateurs, la façon dont elle organise la Santé aboutit au **gaspillage** et à **l'injustice.**
C'est le résultat d'une organisation qui repose sur une contradiction grave entre :
— d'un côté, un système de financement largement socialisé (la Sécurité Sociale), acquis pour l'essentiel par la Gauche, en 1936 et en 1945.
— de l'autre, un appareil de production et de soins (médicaments, pharmacie, médecine libérale, cliniques privées...) très largement soumis aux règles du capitalisme libéral.

Le travail, c'est la santé ? C'est chez les ouvriers et surtout les manœuvres que le degré d'usine et de vieillissement est le plus élevé (Monde 6-11-1969).

— L'espérance de vie moyenne, en France, est de 72 ans. Pour un manœuvre, elle est de 62 ans.
— La consommation médicale est très différente selon les milieux. Pour une année, la part du budget familial consacrée aux soins médicaux est de :

ouvriers	454 F
employés	534 F
cadres moyens	712 F
cadres supérieurs	809 F

Le cadre supérieur dépense
78 % de plus que l'ouvrier
pour sa santé

A une époque où le traitement de certaines maladies requiert des soins coûteux, dont la totalité n'est pas remboursée par la Sécurité Sociale, il est très significatif qu'entre 1956 et 1965, la part des dépenses consacrées à la santé :

— est restée à peu près stable chez les ouvriers, les agriculteurs exploitants, les manœuvres, les salariés agricoles
— a doublé chez les inactifs (en fonction évidemment de l'aide spéciale apportée aux personnes âgées)
— a augmenté de la moitié chez les employés
— **a plus que doublé** chez les cadres moyens, supérieurs et professions libérales.
Au 1er rang des femmes exposées à des risques élevés au moment de l'accouchement, figurent les femmes de manœuvres (Symposium européen de l'Organisation Mondiale de la Santé : Monde 5 /12 /1968).

— La mortalité infantile est 3 fois plus forte chez les mineurs et les manœuvres que chez les cadres supérieurs.

LE LOGEMENT

— 1 famille sur 7 chez les ouvriers, 1 sur 5 chez les salariés agricoles sont en « surpeuplement accentué » (INSEE).
— 48 % des logements n'ont pas de W.C. intérieurs, 52 % n'ont ni baignoire, ni douche (INSEE)
— Se loger dans des conditions convenables est un problème presque insurmontable, quand on ne dispose pas de revenus confortables.
De 1968 à 1973, le nombre des logements H.L.M. est passé de 187 000 à 223 000, soit une augmentation de 19 % et donc un taux moyen annuel d'accroissement de 3,5 %
Durant la même période, les logements de luxe ont augmenté de plus de 150 %.
Il faut opposer au chiffre mis en avant par le pouvoir de 418 000 logements aidés par l'Etat, le nombre réel de logements ayant une raltive vocation sociale :

223 000 H.L.M.
+ 90 000 prêts spéciaux du Crédit Foncier soit 313 000.

— Cette insuffisance des logements sociaux amène de nombreux Français à s'adresser à des intermédiaires (agences immobilières) dont le coût des services, additionné au niveau du loyer, est souvent prohibitif.
— En définitive, la plupart des logements aux loyers accessibles sont rejetés dans la périphérie des villes : cités dortoirs généralement dépourvues d'équipements sociaux et culturels ; transports longs et pénibles etc.

L'INEGALITE DEVANT LA CULTURE

En théorie, la « culture générale » forme « l'homme » et chaque homme est égal devant la culture. En réalité, la culture est inégalement répandue. Bien plus : elle apparaît elle-même comme un instrument de domination, en même temps qu'un enjeu. Faire croire qu'il existe « une culture » idéale, est une mystification. La première lutte sur le plan de la culture consiste à mettre en valeur la multiplicité et l'affrontement des modèles culturels différents, qui sont eux-mêmes l'expression de classes sociales différentes. A la culture bourgeoise, s'oppose la culture populaire, tandis que se développe une nouvelle culture de masse diffusée par les mass-média.

1. La culture bourgeoise, c'est celle que reproduit par osmose, l'héritage des classes dominantes. Fondée sur la tradition, les « belles lettres », les règles formelles d'un « savoir vivre » qui n'est qu'un vernis, elle est le reflet d'un patrimoine qui n'appartient en fait qu'à une fraction de la société. Ce patrimoine se traduit par l'octroi de privilèges, tels que la facilité beaucoup plus grande d'accéder aux postes de haut niveau : ENA, Direction d'entreprises, lieux réservés par excellence aux fils de la haute bourgeoisie.
Ainsi démasquée, la « culture » ou la « culture générale » dévoile son imposture et sa fonction éminemment conservatrice dans notre société. L'opposition sacralisée depuis des siècles entre **travail manuel** et **travail intellectuel** sous-tend cette valorisation.

2. La culture de masse diffusée par les « média ». Les grands moyens de communication de masse (télévision, radio, cinéma, etc.)

sont utilisés par la classe dominante, comme un relai pour assurer sa domination culturelle :

● directement, par une diffusion de son idéologie, de ses conceptions, de ses manières de penser, de ses préoccupations. Les techniques de manipulation de l'information permettent de créer facilement des conditionnements appropriés. Ainsi, sous prétexte de « bon ton », de « mission de l'O.R.T.F. de caractère national » (Georges Pompidou) s'impose un modèle de loisir, de connaissance, de spectacle propre aux gens de « bonne condition sociale ».
— combien d'émissions sur le travail manuel ? Combien de reportages montrant le fonctionnement réel de notre société ? Les grands moyens d'information sont le véhicule adapté par excellence à la gigantesque entreprise **d'intégration culturelle** de la classe dominante.

● indirectement, par la généralisation d'un « **endormissement culturel** » qui est le fruit d'une diffusion à grande échelle d'émissions, qui, sous prétexte de détente ou d'adaptation de la culture du niveau de la masse, imposent la vulgarité plus que la vulgarisation : les taux d'écoute à la télévision, par exemple, montrent que les média entretiennent ainsi des « **réduits culturels** » où les gens les moins aptes du fait de leur condition sociale à assimiler les normes bourgeoises consomment une sous-culture dont il n'est pas besoin d'inventorier la gamme (de la T.V. aux romans-photos). Les émissions « culturelles », par contre-poids, ne corrigent pas le phènomène car elle touchent des publics différents et restent de toute façon souvent imperméables soit à l'innovation véritable, soit à l'intelligibilité moyenne du travailleur.
Ce qui caractérise cette culture, c'est son oscillation entre le conformiste et la dégénérescence et son incapacité à développer une authentique pédagogie culturelle.

3. Les cultures « populaires ». Il est difficile d'en repérer la spécificité tant les normes bourgeoises traditionnelles (la « belle culture ») ou plus modernes (les émissions « dans le vent », la publicité, etc...) imprègent et **façonnent à des degrés divers les autres couches sociales.** Essentiellement, les cultures « populaires » revêtent deux aspects dont l'originalité reste souvent, soit reléguée en marge, soit réprimée.
— **Les valeurs ouvrières traditionnelles,** bâties sur la solidarité face à l'oppression et à l'exploitation. Elle tendent à s'effriter mais subsistent (fierté du producteur, conscience professionnelle exemplaire, respect de l'outil, valorisation du travail manuel).
— **Les expressions culturelles régionales,** marginalisées, réprimées au fur et à mesure du développement des inégalités économique (cf. le lien qui existe entre le départ de chômeurs des régions sous-développées de France et le déracinement culturel). Le rôle colonisateur de Paris a favorisé cette déculturation régionale (interdit jeté sur les langues régionales, sous équipement culturel).

LE FONCTIONNEMENT DE L'INEGALITE CULTURELLE

L'inégalité devant la culture se situe d'abord au **sein de la culture elle-même,** dans la mesure où la bourgeoisie en contrôle les formes d'expression et diffuse à travers elle l'idéologie dominante. Mais, dans la mesure, aussi où l'accès au savoir, aux valeurs, au patrimoine et à la création peuvent être le support d'une prise de conscience, voire d'une prise de contrôle, elle filtre cet accès par des mécanismes de sélection et d'exclusion bien précis.
Quelques exemples :

— **L'élimination.** Les chances d'accès d'un fils de cadre supérieur à l'Université sont quatre vingts fois plus grandes que celles d'un fils de salarié agricole. Elles sont encore le double d'un fils de cadre moyen.

(recensement de 1968)	% popul. active	% étudiants
Professions libérales et cadres	4,8 %	**32,1 %**
Patrons de l'industrie et du commerce	14,3 %	9,6 %
Cadres moyens	7,1 %	12,2 %
Ouvriers	**37,7 %**	10,2 %
Employés	14,8 %	8,8 %
Agriculteurs exploitants	12, %	5,7 %
Salariés agricoles	2,9 %	0,7 %
Personnel de service	5,7 %	0,8 %

L'origine sociale est manifestement déterminante dans l'accès à, l'enseignement comme dans le « choix » des filières.

Exemple :	Non entrée en 6e	Entrée en 6e Lycée	C.E.G.	Total
Salariés agricoles	68	11	21	100
Ouvriers	55	16	29	100
Cadres moyens	16	55	29	100
Prof. Libérales	7	75	18	100
Cadres supérieurs	6	76	18	100

Les mécanismes de sélection propre à l'école (filières verticales, ségrégation au sein du second degré, cloisonnement entre les « techniques » et les autres, classes dites de « transition »... vers l'exclusion, etc) ne sont pas seuls à agir. Ils ne sont souvent que les instruments d'un **filtrage conditionné par le milieu social.**

Pour un fils d'immigré, la culture c'est d'abord d'apprendre le **maintien physique,** l'expression correcte qui lui permettra d'être au ni-

veau des autres, les chances sont bien évidemment inégales lorsque l'on parle portugais ou « 16e arrondissement » à la maison...
L'accès à la culture repose sur l'assimilation d'un certain nombre de valeurs, de schéma sociaux qui pré-conditionnent l'accès à l'enseignement et l'orientation dans les études :
a) les modèles reçus des parents sur le rôle et l'importance des études cf. la valorisation du travail manuel comme un moyen sûr « d'avoir un métier » dans les classes modestes.
b) le type d'orientation à la source (conseils du professeur ou orientation éclairée propre au milieu familial).
c) l'assimilation de la culture propre au milieu social : à égalité d'études, les étudiants issus de classes différentes se reconnaissent selon l'intensité de leur « héritage culturel » : **la familiarité avec les ouvriers, la fréquentation culturelle, le rapport culture scolaire — culture générale extra-scolaire,** diffèrent sensiblement : les plus basses classes ne bénéficient pas du privilège qu'ont les autres de progresser dans la culture comme dans un milieu « naturel ».
L'école ne permet la promotion sociale d'une minorité **qu'en véhiculant les inégalités qui justifient après coup les mécanismes de sélection.**
Le système est fondé sur une inégalité formelle où **« l'idéologie du don »,** dont l'aboutissement logique est le concours, qui sélectionne les plus « brillants » joue le rôle moteur dans la **reproduction et la légitimation des privilèges,** car il se trouve qu'on rencontre plus de gens brillants parmi les familles aisées que dans les couches populaires...

LE MARCHE DES BIENS CULTURELS

Dans le système capitaliste, les biens culturels ont la double facette d'objets qui participent d'une essence spirituelle (à partir d'une certaines renommée, un tableau « n'a plus de prix ») et d'ustensiles qui s'échangent en fonction de l'offre et de la demande selon les règles de la rentabilité la plus vulgaire. La possession des biens culturels est ainsi directement liée à l'argent.
Le **Livre** est sans doute l'un des biens culturels qui signifie le plus l'appartenance à une classe. Si les Français lisent de moins en moins, leur taux de lecture diffère sensiblement selon les classes sociales. Mais avant d'être véhicule de culture, le livre est fondamentalement un moyen pour des entreprises d'édition de **faire du profit,** n'importe comment, avec n'importe quoi :
— il en résulte une sélection du produit, souvent développée plus en fonction de sa rentabilité que de son utilité réelle cf. grandes encyclopédies modernes à prix élevé faites pour décorer de belles bibliothèques...
— les prix tendent à s'élever et contribuent à priver davantage les gens qui disposent de moyens peu importants.

— les situations monopolistiques favorisent la domination d'un certain type d'idées, souvent d'ailleurs sélectionnées en fonction de la mode bâtie par les éditeurs.

Le système est tel que la liberté pour chacun d'être non seulement un consommateur mais un **créateur de culture** n'existe pas aujourd'hui. Bien au contraire, les **limites d'expression,** imposée par la classe dominante autant que par les pesanteurs d'un système scolaire inadapté, sont autant de facteurs d'**oppression culturelle.**

● **Le droit à la création.** La première oppression culturelle qui s'exerce sur la majorité des Français est extérieure au champ de la culture proprement dire et concerne ses prolongements économiques.

— Tant que la **division du travail** imposera la parcellisation des tâches, la rivalité entre travail manuel et travail intellectuel, l'attachement servile du grand nombre des ouvriers aux nécessités de la production, il n'y aura pas de place pour eux dans le champ de la culture.

— Tant que la **durée du travail,** l'allongement du temps de transport, la multiplication du temps « contraint » la fatigue, voire l'épuisement du temps passé au travail rythmeront la vie de la majorité des Français, il n'y aura pas de place pour eux dans le champ de la culture.

— Tant que la **« culture » des média** restera, par force, la seule pâture du grand nombre des travailleurs (a-t-on envie d'aller dans les musées ou dans les galeries, après 44 h. de travail en usine ?) il n'y aura pas de possibilité de création, mais pur réflexe de consommation par compensation.

— Tant que **l'entreprise** restera le lieu clos du travail par opposition à ceux destinés à la « culture » (maisons de jeunes, écoles, organismes de loisir etc...), ceux qui sont rivés à l'entreprise ne se déplaceront pas vers les lieux de culture.

Si la culture commence par la pédagogie scolaire, elle ne doit pas s'arrêter à la porte du lieu de travail. Combien de relais entre l'école et le lieu de travail ? Combien de relais entre le lieu de travail et les lieux de culture ? Combien de relais entre le travail social et l'animation, la formation culturelle ?

● **Le droit à l'expression.** L'accès à la création passe nécessairement par l'accès à l'expression. Elle reste aujourd'hui largement sous-développée et contrainte.

a) Sous-développée. La France est dominée culturellement par Paris. Les moyens modernes de communication de masse accentuent cette domination déjà largement facilitée par la centralisation étatique issue du régime napoléonien.

— Quand des régions sont systématiquement oubliées et déculturisées, il n'y a pas de pluralisme culturel.

— Quand le droit de s'exprimer dans une langue régionale, de reproduire les mœurs, les coutumes et les créations traditionnelles se heurte au sous-équipement des moyens (théâtre, maisons du peuple

et de la culture, matériels audio-visuels, etc), il n'y a pas de pluralisme culturel.
— quand les collectivités locales ne peuvent décider de la conception, du choix, de l'implantation, de l'usage de ces moyens, il n'y a pas de pluralisme culturel.

b) contrainte. L'expression l'est inégalement selon les classes sociales à de multiples niveaux.
— Dans **l'entreprise,** où les travailleurs immigrés, principalement sont les premières victimes de la distance culturelle créée par la langue, les habitudes, la formation acquise.
— A **l'école,** où malgré des initiatives pédagogiques émanant de maîtres conscients et généreux, l'enfant et le jeune ne peuvent apprendre la **préparation à la vie,** développer **leur instinct créatif,** exercer leur esprit critique, acquérir la connaissance des mécanismes, économique, politique sociaux, qui structurent la société dans laquelle ils vivront et travailleront.

- A quand une éducation civique à part entière ?
- A quand une pédagogie culturelle dès le plus jeune âge qui ne prépare pas seulement à recevoir la culture-objet, mais à l'exercer et la créer soi-même ? (éducation artistique, etc.)
- A quand une scolarisation tournée vers la connaissance et la critique du monde extérieur ?

L'inégalité devant la culture n'est pas simplement une inégalité d'accès au savoir et aux œuvres : c'est l'inégalité plus fondamentale devant la création liée au système économique lui-même. C'est d'abord lui qu'il faut changer pour en extirper les positions privilégiées et dominatrices.

SOMMAIRE

■ **La France terre d'inégalités :**

Situation générale
Arguments et ripostes
Propositions

I L'inégalité devant l'argent

II L'inégalité devant l'impôt

III L'inégalité devant la consommation, les loisirs, la santé, le logement

IV L'inégalité devant la culture

Cette brochure peut être commandée au Secrétariat National aux Affaires sociales : 12, cité Malesherbes, 75009 Paris

Prix : 2 F l'exemplaire
1,50 F par commande de 10
1,00 F par commande de 100

Franco de port.

Supplément au Poing et la Rose n° 25. Imprimerie d'Hebdo-TC - 76-YVETOT.

Fondation Jean-Jaurès